



Conseil économique et social

Distr. générale
8 mai 2025
Français
Original : anglais

Pour information

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2025

10-13 juin 2025

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport annuel sur l'application du Plan d'action 2022-2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres

Résumé

Le Plan d'action 2022-2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres présente la manière dont l'UNICEF fait progresser l'égalité des genres et l'autonomisation des filles et des femmes dans les cinq domaines d'action associés à son Plan stratégique pour 2022-2025, et au sein de ses systèmes institutionnels et de ses opérations. Ce document, qui constitue le troisième et avant-dernier rapport annuel sur la mise en œuvre du Plan d'action 2022-2025 pour l'égalité des genres, évalue les progrès accomplis par rapport à ses indicateurs et critères de référence.

* E/ICEF/2025/11.

Note : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



I. Vue d'ensemble

1. En 2025, alors que le monde commémore le trentième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, les progrès enregistrés dans la réalisation des droits humains des femmes et des filles restent beaucoup trop lents. Malgré les avancées obtenues dans les domaines de l'éducation et de la santé, des millions d'adolescentes se heurtent encore à des obstacles qui les privent d'une éducation de qualité, de perspectives économiques et de services essentiels, les exposant ainsi à des risques accrus de violence et d'abus, de grossesse et de pratiques néfastes telles que le mariage d'enfants et les mutilations génitales féminines (MGF). Dans l'ensemble, les filles ont beaucoup moins de chances que les garçons de bénéficier d'une quelconque forme d'éducation, d'emploi ou de formation, et sont plus exposées au risque de contracter le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et de souffrir d'anémie. Alors qu'il ne reste que cinq ans pour atteindre les objectifs de développement durable, aucun des pays pour lesquels des données sont disponibles n'a atteint ne serait-ce que la moitié des 16 cibles les plus cruciales pour le bien-être des adolescentes.

2. En collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires, y compris les adolescentes, l'UNICEF est déterminé à mettre fin à ces schémas intergénérationnels d'inégalité et de discrimination. Bien qu'il reste encore beaucoup de progrès à faire, une évaluation indépendante de la politique et des plans d'action de l'UNICEF pour l'égalité des genres réalisée en 2024 a montré que le Plan d'action 2022-2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres avait permis d'enregistrer des progrès significatifs dans les domaines suivants :

a) Un plus grand nombre d'agents communautaires de première ligne bien formés fournissent des services de santé et de nutrition essentiels. L'UNICEF, en collaboration avec un éventail de partenaires à travers le monde, a élargi la couverture des services pour l'anémie, la prévention et le traitement du VIH, et la vaccination contre le virus du papillome humain (VPH) pour les filles et les femmes. Ainsi, le traitement du VIH pour les femmes enceintes et allaitantes a presque doublé depuis 2010. En outre, la disponibilité de services de santé mentale adaptés aux filles, ainsi qu'aux garçons et aux femmes, ne cesse de croître.

b) En réponse aux nouvelles données sur la violence sexuelle, qui montrent que plus de 370 millions de filles et de femmes ont été victimes de viols ou d'agressions sexuelles pendant leur enfance, l'UNICEF a élargi les services de prévention de la violence et de protection, y compris dans les contextes humanitaires.

c) Les partenariats mondiaux, tels que le Programme mondial du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et de l'UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants et le Programme conjoint FNUAP-UNICEF pour l'élimination des mutilations génitales féminines, restent plus importants que jamais, plus de 10 millions de filles bénéficiant des services correspondants.

d) L'UNICEF a obtenu d'excellents résultats pour les adolescentes grâce à ses programmes de renforcement des compétences, à l'élargissement de la couverture vaccinale contre le papillomavirus humain et à ses campagnes de communication à grande échelle, notamment Girl Goals, qui a touché 15 millions d'adolescentes et 90 millions de parents et de personnes s'occupant d'enfants. La collaboration de l'agence avec les organisations de défense des droits des filles et des femmes se développe et aide les filles à influencer plus directement les politiques et les programmes.

e) Au niveau de l'organisation, l'UNICEF a renforcé l'utilisation des analyses de l'égalité des genres pour éclairer la programmation nationale, y compris dans les situations humanitaires, et a revu à la hausse les dépenses en faveur de

l'égalité des genres, qui sont passées de 11 % à 14 % des dépenses totales pour les programmes. L'organisation est donc en bonne voie pour atteindre le seuil de 15 % fixé par le système des Nations Unies.

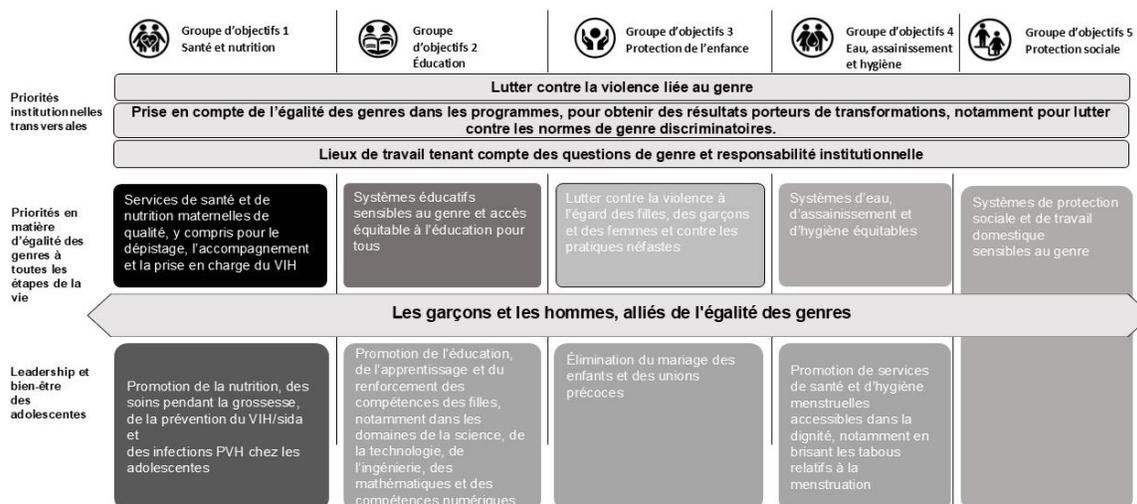
3. Malgré ces progrès, des obstacles systémiques continuent de freiner les filles. La violence sexiste, l'exclusion économique et l'accès limité à l'éducation et aux soins de santé restent très répandus. Le déploiement à grande échelle de programmes efficaces continue de constituer un défi, en particulier dans les pays à faibles revenus et dans les contextes humanitaires.

4. Grâce à ses plans d'action en faveur de l'égalité des genres, l'UNICEF reste engagé dans une action audacieuse, fondée sur des données probantes, afin d'accélérer les progrès et de veiller à ce que chaque fille et chaque femme puisse s'épanouir. Alors que l'UNICEF élabore son prochain Plan stratégique et son Plan d'action pour l'égalité des genres pour la période 2026-2029, l'organisation se concentrera sur la consolidation et l'intensification des progrès dans plusieurs domaines clés. Il en résultera des efforts plus délibérés et plus ciblés pour influencer le financement et les réformes politiques permettant de mettre en place des programmes efficaces pour les filles et les femmes à grande échelle. Une attention particulière sera accordée à l'amélioration de l'accès à des services de vaccination, de lutte contre le VIH et de nutrition de qualité, ainsi qu'à la poursuite de la généralisation de la protection sociale pour les filles et les femmes les plus marginalisées à travers le monde. Reconnaisant le rôle positif joué par de nombreux pays pour faire progresser les programmes et les politiques en faveur des adolescentes et en collaboration avec elles, l'UNICEF donnera la priorité aux efforts déployés dans ce domaine, notamment en assurant la protection et le bien-être des adolescentes.

II. Résultats programmatiques

5. Le Plan d'action pour l'égalité des genres adopte une approche à deux volets qui fait progresser l'égalité des genres et l'autonomisation des filles et des femmes tout au long de la vie, et encourage des actions ciblées visant à promouvoir le leadership et le bien-être des adolescentes. Les priorités programmatiques de l'UNICEF en matière d'égalité des genres s'appuient sur le travail de l'organisation dans les domaines du plaidoyer, de l'innovation, des partenariats, des données, de la recherche et de l'analyse.

Figure I
Plan d'action 2022-2025 pour l'égalité des genres : Priorités programmatiques



A. Prise en compte des questions relatives à l'égalité des genres et de l'autonomisation des filles et des femmes à toutes les étapes de la vie

1. Services de santé et de nutrition maternelles, y compris pour le dépistage, l'accompagnement et la prise en charge du VIH

a) Des services de santé et de nutrition maternelles de qualité et respectueux de la dignité

6. Malgré des avancées significatives en matière de santé maternelle et néonatale depuis 1990, les progrès ont stagné au cours de la dernière décennie et le nombre de décès maternels, de mortinaissances et de décès de nouveau-nés évitables reste élevé. Les dernières estimations publiées font état d'un total de 4,5 millions de décès dans le monde, l'Afrique subsaharienne et l'Asie centrale et du Sud enregistrant le plus grand nombre de décès¹. Les complications maternelles sont la principale cause de décès chez les adolescentes.

7. L'UNICEF reste déterminé à intensifier les interventions prioritaires en matière de santé maternelle et néonatale dans les pays où la prévalence est la plus élevée, et à renforcer les partenariats clés avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le FNUAP et la Banque mondiale. L'initiative Every Woman Every Newborn Everywhere (« Chaque femme, chaque nouveau-né, partout ») mobilise des données probantes, suit les progrès enregistrés et favorise l'apprentissage afin que chaque femme enceinte, chaque jeune mère et chaque nouveau-né ait les meilleures chances de survie, de santé et de bien-être, où qu'il ou elle se trouve. L'UNICEF aide les pays à déployer des ensembles de services maternels et néonataux essentiels, équitables et de haute qualité. Ces soins sont prodigués par l'intermédiaire des services de soins de santé primaires, notamment dans le cadre de visites à domicile, par des agents de santé de première ligne équipés et compétents, qui orientent les patients vers les soins secondaires et tertiaires. En 2024, l'UNICEF a renforcé les systèmes de soins de santé primaires dans 135 pays répartis dans toutes les régions du monde, y compris dans les contextes humanitaires et de développement, ce qui représente une augmentation constante par rapport à 2021, date à laquelle l'on comptait 97 pays dans lesquels les systèmes de soins de santé primaires avaient été renforcés.

8. Au niveau mondial, les progrès ont stagné pour plusieurs indicateurs de santé maternelle, ce qui démontre la nécessité d'investir davantage pour atteindre les objectifs fixés pour 2025. En 2024, quelque 67 % des femmes enceintes ont bénéficié d'au moins quatre visites de soins prénatals, contre 66 % en 2021. De même, 66 % des femmes enceintes ont reçu des soins postnatals en 2024, ce qui est légèrement inférieur à la valeur de référence pour 2021, soit 68 %. L'accès aux services de santé essentiels pendant la grossesse est essentiel pour aider à prévenir et à gérer les complications qui pourraient survenir au cours de cette période, ainsi que pendant et après l'accouchement, et pour réduire la morbidité maternelle et néonatale.

9. Grâce aux programmes soutenus par l'UNICEF, 35,6 millions de naissances vivantes ont eu lieu dans des établissements de santé en 2024 (soit 154,9 millions de naissances vivantes cumulées depuis 2021), en conformité avec l'ensemble des objectifs annuels fixés en amont et de façon à atteindre l'objectif cumulé de 179 millions de naissances d'ici à 2025. Le pourcentage de naissances vivantes

¹ Organisation mondiale de la Santé, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Fonds des Nations Unies pour la population, *Improving Maternal and Newborn Health and Survival and Reducing Stillbirth : Progress report 2023*, OMS, Genève, 2023.

assistées par du personnel de santé qualifié était de 83 % en 2024, contre 81 % en 2021.

10. Dans le monde, plus d'un milliard d'adolescentes et de femmes souffrent de dénutrition, de carences en micronutriments essentiels et d'anémie, ce qui a des conséquences désastreuses sur leur vie et leur bien-être². L'UNICEF soutient la mise en œuvre de stratégies éprouvées visant à réduire l'impact de la discrimination sur la nutrition des femmes, des filles et des enfants, en particulier dans les situations humanitaires, lorsque les systèmes nationaux sont défailants ou insuffisants. En 2024, 45 % des femmes enceintes ont bénéficié de programmes de prévention de l'anémie soutenus par l'UNICEF, contre 37 % en 2021. Pour la première fois, en 2024, l'UNICEF a publié des orientations mondiales sur l'élaboration de programmes de nutrition favorables à l'égalité des genres, encourageant notamment, entre autres priorités relatives à la nutrition, l'augmentation des investissements en faveur de la prévention de l'anémie.

11. À la fin de 2023 et jusqu'en 2024, l'UNICEF a lancé plusieurs initiatives visant à prévenir la malnutrition chez les filles et les femmes. Le Plan d'accélération pour l'amélioration de la nutrition maternelle, par exemple, vise à lutter contre la malnutrition et l'anémie pendant la grossesse en aidant 16 millions de filles et de femmes issues de 16 pays différents à bénéficier de services de nutrition essentiels. Au Rwanda, le lancement de la supplémentation en micronutriments multiples pour les femmes enceintes a constitué un changement important par rapport à la supplémentation en fer et en acide folique, 65 000 femmes étant couvertes dans sept districts différents. Un nouveau partenariat a été établi avec plusieurs organisations dans le but de développer la supplémentation au niveau national dans les années à venir.

b) Agents de santé communautaires

12. En 2024, l'UNICEF a renforcé le soutien apporté aux agents de santé de première ligne et à leur précieuse contribution en matière de santé, de nutrition et de lutte contre le VIH, en soutenant des programmes de développement des capacités dans 74 pays (contre 50 en 2021). Les agents de santé et de nutrition communautaires, dont la plupart sont des femmes, jouent un rôle essentiel dans la fourniture de services de santé et d'informations essentiels, souvent dans des communautés difficiles à atteindre et dans des situations d'urgence. En 2024, un an après sa mise en œuvre soutenue par l'UNICEF, le Community Health Delivery Partnership (« partenariat pour la prestation de services de santé communautaires ») a accéléré l'accès à des services de santé essentiels, équitables et de qualité grâce à la mise en place de soins de santé primaires communautaires. Quelque 1,2 million d'agents de santé ont acquis des compétences et reçu un soutien leur permettant de fournir des services essentiels de santé maternelle, néonatale et infantile dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF, soit un total de 3,6 millions d'agents depuis 2021. En Afghanistan, l'UNICEF a renforcé les capacités de 30 000 agents de santé et de nutrition communautaires de première ligne (dont 49 % de femmes) afin qu'ils augmentent de manière proactive leurs prestations de services et atténuent ainsi les effets néfastes de la restriction des déplacements des femmes et des filles. Il s'agissait notamment de favoriser l'orientation vers des services vitaux et d'adapter les soins aux vulnérabilités et aux besoins particuliers des femmes, des hommes, des filles et des garçons. En coordination avec les principales parties prenantes nationales et locales, cette initiative a couvert 2 400 établissements de santé, dont 96 hôpitaux entièrement

² Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Dénutries et oubliées : Une crise nutritionnelle mondiale pour les adolescentes et les femmes*, Série de rapports de l'UNICEF sur la nutrition des enfants, 2022. UNICEF, New York, 2023.

équipés répartis dans 34 provinces différentes. En République centrafricaine, les agents de santé communautaires ne se contentent pas de distribuer des aliments thérapeutiques aux enfants souffrant de malnutrition. Ils proposent également un dépistage précoce pour s'assurer que les enfants sont orientés vers les services adéquats, sensibilisent les mères à l'importance d'une bonne nutrition, effectuent des visites à domicile pour s'assurer que le traitement est suivi et recherchent activement les personnes qui ne se présentent pas afin de réduire le taux d'abandon des programmes de traitement.

c) Services de santé sensibles au genre à destination des adolescents

13. En 2024, à la demande des gouvernements, l'UNICEF a aidé 44 pays à intégrer les priorités relatives à la santé des adolescents dans les programmes nationaux, les services de soins de santé primaires ou par le biais de plateformes scolaires et numériques, contre 27 pays en 2021. Plusieurs programmes multinationaux (comme les espaces sûrs virtuels de la plateforme numérique Laaha, conçue par et pour les femmes et les filles) ont été étendus à d'autres pays en 2024 et sont désormais disponibles en Afghanistan, au Bangladesh, en Équateur, dans l'État de Palestine, en Irak, au Liban, en Pologne, en République de Moldavie, en République tchèque, en Slovaquie et en Ukraine, avec de nouveaux modules sur la santé mentale et le soutien psychosocial (SMSPS), et sur la violence liée au genre.

14. En 2024, grâce à la mise en place de services de SMSPS communautaires, l'UNICEF a aidé 60 millions d'enfants, d'adolescents, de parents et de personnes s'occupant d'enfants, dont près de 23 millions vivaient dans des contextes humanitaires. Au Bangladesh, en Inde, au Népal et au Sri Lanka, l'UNICEF a travaillé en étroite collaboration avec les parties prenantes et les partenaires nationaux pour soutenir l'intégration de la SMSPS dans les efforts nationaux visant à soutenir les groupes vulnérables, notamment les victimes de la violence liée au genre et du travail des enfants, ainsi que les enfants bénéficiant de services de protection sociale au sein des communautés. Au Pérou, en collaboration avec le Ministère de la femme et des populations vulnérables et le Ministère du développement et de l'inclusion sociale, et en complément du programme de transfert de fonds assorti de conditions qui bénéficie déjà à 400 000 adolescentes vulnérables, un ensemble complet de séances ont été proposées à plus de 3 000 adolescentes vulnérables, afin de couvrir des sujets tels que la SMSPS, la violence liée au genre et l'autonomisation. Les premiers résultats suggèrent que la participation des filles aux processus décisionnels et leur accès à l'information ont connu une amélioration allant jusqu'à 80 %.

d) Égalité des genres et vaccination de tous les enfants

15. Pour lever les obstacles à la vaccination liés à l'égalité des genres et dans le cadre d'une collaboration mondiale avec GAVI, l'Alliance du vaccin et Affaires mondiales Canada, l'UNICEF investit dans des analyses de l'égalité des genres dans 55 pays et soutient les plans de travail correspondants adoptés par les gouvernements en matière de vaccination. Dans la province indonésienne de Papouasie, où les taux de vaccination ont toujours été faibles, l'UNICEF a réussi à promouvoir le partage des responsabilités en matière de soins des enfants au sein des familles afin d'améliorer la santé des enfants. Au bout de six mois de mise en œuvre, l'impact était déjà tangible : les pères jouaient un rôle plus actif dans la santé et le bien-être de leurs enfants, par exemple en les emmenant aux centres de vaccination et en veillant à ce que les calendriers de vaccination soient respectés. Des initiatives similaires menées dans l'État plurinational de Bolivie ont déjà permis d'étendre la couverture vaccinale et de vacciner 87 % des enfants éligibles dans 64 municipalités contre les maladies infantiles les plus répandues – diphtérie, tétanos et coqueluche.

e) Prévention et prise en charge du VIH

16. Au niveau mondial, environ 84 % des femmes enceintes ou allaitantes vivant avec le VIH reçoivent aujourd'hui des médicaments antirétroviraux pour prévenir la transmission verticale du VIH à leurs enfants, contre 48 % en 2010³. Pourtant, des lacunes importantes subsistent. Plus de 40 % des quelque 1,4 million d'enfants âgés de 0 à 14 ans vivant avec le VIH dans le monde ne reçoivent pas de médicaments antirétroviraux, la couverture restant extrêmement faible dans certaines régions⁴.

2. Systèmes éducatifs sensibles au genre et accès équitable à l'éducation pour tous

17. Les filles et les jeunes femmes du monde entier sont confrontées à des difficultés persistantes en matière d'accès à l'éducation, à l'emploi et à la formation. Si les écarts observés dans l'enseignement primaire entre les garçons et les filles se sont réduits dans de nombreuses régions, environ 122 millions de filles ne sont toujours pas scolarisées. Ces chiffres sont essentiellement observés en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, où la pauvreté, le mariage d'enfants et la discrimination continuent de constituer des obstacles majeurs⁵.

18. En 2024, l'UNICEF a continué à donner la priorité à l'accès équitable à une éducation de qualité. Grâce au soutien de l'UNICEF, 26 millions d'enfants et d'adolescents non scolarisés (dont 12,4 millions de filles) ont pu avoir accès à l'éducation, parmi lesquels 8,9 millions d'enfants en situation d'urgence, 3,7 millions d'enfants en déplacement et 72 875 enfants handicapés. En 2024, une initiative conjointe de l'UNICEF et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a permis de renforcer les capacités techniques du personnel des ministères de l'éducation, des représentants de la société civile et des jeunes féministes dans 36 pays. En République centrafricaine, le Ministère de l'éducation a demandé à l'UNICEF de procéder à une évaluation de son système éducatif afin d'identifier les domaines dans lesquels il existait des inégalités de genre, ce qui a conduit le Gouvernement à élaborer sa première politique nationale relative à l'éducation des filles.

19. En 2024, 56 % des pays disposaient de systèmes d'accès à l'éducation sensibles au genre, contre 38 % en 2021. L'UNICEF a également aidé 18,3 millions d'enfants (dont 51 % de filles) à accéder à l'éducation par le biais de plateformes numériques, atteignant ainsi près de 50 millions d'enfants (dont 51 % de filles) depuis le début de l'actuel Plan stratégique pour 2022-2025. En Égypte, l'initiative nationale pour l'autonomisation des filles (Dawwie) a permis d'améliorer les capacités numériques de plus de 50 000 adolescents (dont 75 % de filles) et de faire participer 1,8 million de personnes à des dialogues communautaires visant à mettre fin aux pratiques néfastes à l'encontre des filles. Grâce à de précieuses ressources nationales, cette initiative nationale est en cours de déploiement à plus grande échelle, en collaboration avec l'UNICEF et d'autres partenaires.

3. Lutte contre la violence à l'égard des filles, des garçons et des femmes

20. La violence à l'égard des femmes et des filles reste un problème omniprésent à l'échelle mondiale. Un tiers des femmes et près d'une fille sur quatre ayant déjà été mariées ou ayant déjà eu un partenaire âgées de 15 à 19 ans ont subi des violences

³ Rapport sur le suivi mondial de la lutte contre le sida et estimations de l'ONUSIDA pour 2024.

⁴ Estimations de l'UNICEF et de l'ONUSIDA. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.unicef.org/topic/hiv-aids/global-regional-trends/> (page consultée le 9 avril 2025).

⁵ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2024/5 : Leadership dans l'éducation – diriger pour apprendre*, UNESCO, Paris, 2024.

physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire au cours de leur vie. Selon les estimations mondiales sur la violence sexuelle durant l'enfance publiées par l'UNICEF en 2024, 650 millions de filles et de femmes en vie aujourd'hui – soit une sur cinq – ont subi des violences sexuelles durant leur enfance, parmi lesquelles plus de 370 millions ont été victimes d'un viol ou d'une agression sexuelle durant leur enfance⁶. Ces statistiques soulignent la nécessité urgente d'intensifier les efforts de prévention et de lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des enfants et des femmes.

21. En 2024, grâce à des programmes multidimensionnels menés dans 110 pays, l'UNICEF et ses partenaires ont aidé 6,2 millions d'enfants victimes de violences (dont 58 % de filles) à accéder à des services de santé, de justice et de protection sociale, un chiffre en augmentation par rapport aux 4,9 millions d'enfants aidés en 2021. En outre, 27,6 millions de personnes ont participé à des programmes de dialogue communautaire visant à lutter contre les normes sociales discriminatoires et les pratiques néfastes qui touchent les filles et les femmes.

22. Dans les contextes fragiles, la prévalence de la violence sexuelle pendant l'enfance est plus de deux fois supérieure à la moyenne mondiale⁷. En 2024, l'UNICEF a intensifié ses efforts et atteint plus de 100 % (16,7 millions de personnes) des femmes, des filles et des garçons vivant dans des situations humanitaires et visés par ses activités d'atténuation des risques, de prévention et d'intervention contre la violence liée au genre. En collaboration avec des partenaires clés, l'UNICEF plaide également pour des investissements plus importants en faveur de la prévention de la violence. En novembre 2024, l'UNICEF et l'OMS ont co-organisé la toute première Conférence ministérielle mondiale sur l'élimination de la violence contre des enfants, accueillie par les gouvernements de la Colombie et de la Suède. Au 8 avril 2025, la conférence avait déjà donné lieu à plus de 120 engagements de la part de divers pays et organisations en vue d'accélérer les efforts déployés pour réaliser le droit de chaque enfant à vivre protégé de toute forme de violence, y compris la violence liée au genre.

23. Il est prouvé que les programmes destinés aux parents et aux personnes s'occupant d'enfants permettent de réduire la violence à l'égard des filles, des garçons, des femmes et des hommes. En 2024, l'UNICEF a soutenu 18,5 millions de parents et de personnes s'occupant d'enfants dans 96 pays grâce à des programmes de prestation de soins minutieusement conçus pour lutter contre la violence, soit plus de cinq fois la proportion de 2021. En Chine, l'UNICEF s'est associé au Gouvernement pour intégrer des programmes relatifs aux pratiques parentales positives dans le système national d'éducation familiale. Plus de 30 000 personnes s'occupant d'enfants, réparties dans 11 provinces différentes, ont bénéficié d'un modèle élargi à faible coût, ce qui a indirectement profité à plus de 3 millions d'enfants.

Mettre fin aux mutilations génitales féminines

24. Un tiers des hommes et un quart des femmes dans le monde sont encore favorables aux MGF et la prévalence de cette pratique reste élevée, avec plus de 230 millions de filles touchées dans le monde⁸. En 2024, l'UNICEF a œuvré dans 19 pays en vue d'éliminer les MGF, en s'engageant auprès des filles, des familles, des communautés et des institutions pour soutenir un changement durable. Les efforts

⁶ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *When Numbers Demand Action: Confronting the global scale of sexual violence against children*, UNICEF, New York, 2024.

⁷ Ibid.

⁸ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Female Genital Mutilation : A global concern, 2024 Update*, UNICEF, New York, 2024

collectifs déployés dans le cadre du Programme conjoint FNUAP-UNICEF sur l'élimination des mutilations génitales féminines ont permis de fournir des services de prévention et de protection à 758 000 filles et femmes en 2024, soit une augmentation de plus de 300 % par rapport à 2021. Étant donné que plus de 70 millions de filles ont subi des MGF en Asie du Sud-Est, l'UNICEF et le FNUAP ont lancé, avec le soutien du Gouvernement australien, un nouveau programme régional d'une durée de quatre ans visant à recueillir des données, à plaider en faveur du changement et à sensibiliser l'opinion publique.

25. En Gambie, l'année 2024 a été marquée par une tentative d'abrogation de la loi de 2015 sur les femmes (amendement) contre les MGF, attirant l'attention du monde entier. L'UNICEF, en collaboration avec le FNUAP et de nombreux autres partenaires, parmi lesquels des jeunes filles cheffes de file et l'Assemblée nationale des enfants de Gambie, a rapidement intensifié ses activités de plaidoyer en faveur de la protection des droits des femmes et des filles, empêchant ainsi l'abrogation de la loi. Au Soudan, l'UNICEF a fait progresser la lutte contre les pratiques néfastes en créant 430 clubs de filles qui ont permis à 450 000 adolescentes d'acquérir des compétences pratiques et d'être sensibilisées aux MGF, tout en facilitant l'accès aux services de protection de l'enfance. Les initiatives de participation communautaire ont mobilisé 386 424 personnes et 8 797 personnes ont bénéficié d'une formation spécifique visant à lutter contre les pratiques néfastes.

4. Des systèmes équitables d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène

26. Des millions de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à des services de base d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène (EAH). En 2024, dans plus de 100 pays, l'UNICEF a continué à faire progresser l'accès équitable à des installations EAH sûres, dépassant les objectifs du Plan stratégique. En 2024, grâce aux programmes soutenus par l'UNICEF, plus de 18 millions de personnes auront accès à des services de base d'assainissement, plus de 33 millions à de l'eau salubre et plus de 20 millions à des services de base d'hygiène. Plus de la moitié des bénéficiaires étaient des femmes et des filles. Dans les situations humanitaires, les programmes EAH soutenus par l'UNICEF ont permis de répondre à plusieurs situations d'urgence de grande ampleur au Bangladesh, dans l'État de Palestine, en Éthiopie, au Liban, en République arabe syrienne, en Somalie, au Soudan, en Ukraine et au Yémen. En Ukraine, l'UNICEF a fourni un accès sûr et équitable à l'eau ou à l'assainissement pour près de 5,2 millions de personnes, dont environ 2,3 millions de femmes et 417 000 filles. Les interventions menées dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène ont été intégrées aux efforts de sensibilisation et d'atténuation des risques de violence liée au genre par l'ajout de brochures thématiques dans les kits d'hygiène et la mise à disposition de matériel d'information dans toutes les installations EAH réhabilitées.

27. Dans sept ménages sur dix ne disposant pas d'un approvisionnement en eau au sein du domicile, les femmes et les adolescentes âgées de 15 ans et plus sont les principales responsables de la collecte de l'eau en dehors de la maison⁹. En 2024, conscient du fardeau disproportionné que représente la collecte de l'eau pour les femmes et les filles, l'UNICEF a installé plus de 2 100 systèmes d'approvisionnement en eau alimentés par l'énergie solaire dans 69 pays, améliorant ainsi la fiabilité et la proximité de l'accès à l'eau. Bien qu'elles soient touchées de manière disproportionnée par la mauvaise qualité des services EAH, les femmes sont

⁹ Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Organisation mondiale de la Santé, *Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages 2000-2022 : Gros plan sur les questions de genre*, UNICEF et OMS, New York, 2023.

minoritaires parmi les décideurs et les responsables du secteur. L'UNICEF œuvre en collaboration avec des femmes et des filles cheffes de file pour plaider en faveur de services EAH plus équitables et plus respectueux du climat. En Inde, l'UNICEF et le Gouvernement ont collaboré pour permettre aux femmes des milieux ruraux de l'État du Jharkhand de participer au secteur EAH. Ainsi, 29 000 femmes sont devenues des « Jalsahiya », chargées de tester la qualité de l'eau et de communiquer les décisions des comités d'assainissement de l'eau au reste du village. Les femmes sont trésorières et cosignataires de ces comités, et nombre d'entre elles assument ensuite de nouvelles fonctions et deviennent des dirigeantes élues au sein de l'administration du village.

28. Tout au long de l'année 2024, l'UNICEF a défendu l'égalité des genres dans le secteur EAH en aidant 13 pays à mettre en place des stratégies garantissant l'inclusion des femmes et des filles, ainsi que leur participation active à la prise de décision. Dans plusieurs pays, dont l'Égypte et le Nigeria, l'UNICEF a contribué à l'élaboration de politiques visant à soutenir les femmes et les filles, et à leur donner les moyens de s'exprimer en faveur de meilleures installations, de tirer parti des possibilités de leadership et d'améliorer l'accès aux produits de santé menstruelle.

5. Systèmes de protection sociale et de travail domestique sensibles au genre

29. La protection sociale est essentielle pour s'attaquer aux causes et aux conséquences de la pauvreté des enfants, qui frappe le plus durement les filles et les ménages dirigés par une femme. La pauvreté des enfants est un risque connu associé au mariage des enfants, par exemple. Les Nations Unies estiment que plus de 1,8 milliard d'enfants dans le monde n'ont pas accès à des prestations de protection sociale¹⁰. Pour combler cette lacune, l'UNICEF s'efforce de soutenir la mise en place de systèmes de protection sociale plus sensibles au genre, qui répondent aux besoins spécifiques des filles et des femmes. En 2024, près de la moitié des pays soutenus par l'UNICEF (60 sur 136) soutiennent de tels programmes, contre 22 en 2021, soit près de trois fois plus. Au Bangladesh, l'UNICEF a collaboré avec des partenaires pour soutenir les transferts de fonds directs assortis de services sociaux complémentaires pour les mères adolescentes, contribuant ainsi à améliorer l'accès aux services de santé et à la nutrition pour les mères et leurs enfants. Au Ghana, l'UNICEF s'est appuyé sur le programme national de transferts de fonds (Livelihood Empowerment Against Poverty) pour identifier les ménages dont les filles risquent d'être mariées et leur fournir un ensemble de services interconnectés, notamment des services de protection sociale et de lutte contre la violence.

30. Les femmes et les filles consacrent près de trois fois plus de temps que les garçons et les hommes aux tâches domestiques et aux soins, ce qui interrompt leur apprentissage et leur participation au marché du travail¹¹. En 2024, avec le soutien de l'UNICEF, 42 pays ont pris des mesures pour soutenir des politiques de prise en charge telles que le congé parental, les services de garde d'enfants abordables et les allocations familiales – ce qui représente une hausse par rapport au nombre de 13 pays en 2021. En République de Moldova, l'UNICEF a animé un dialogue national sur la garantie européenne pour l'enfance en vue d'améliorer les politiques de garde d'enfants et le soutien aux familles, y compris aux familles ayant des enfants handicapés. En conséquence, une feuille de route complète a été élaborée et approuvée par le Gouvernement en vue de sa mise en œuvre. L'UNICEF travaille également en partenariat avec le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne

¹⁰ Bureau international du Travail, *Rapport mondial sur la protection sociale 2024-2026 : Protection sociale universelle pour l'action climatique et une transition juste*, OIT, Genève, 2024.

¹¹ Hanna, Taylor, *et al.*, « Forecasting Time Spent in Unpaid Care and Domestic Work », *note technique*, Université de Denver, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), 2023.

et d'Irlande du Nord pour diffuser les résultats d'une base de données significative comprenant plus de 60 publications, dont 11 études et 6 évaluations. L'objectif consiste à améliorer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et l'utilisation des travaux de recherche relatifs aux services de protection sociale sensibles au genre aux niveaux mondial, régional et national.

B. Leadership et bien-être des adolescentes

31. Aujourd'hui, les 641 millions d'adolescentes dans le monde représentent un vaste réservoir de potentiel inexploité en matière de leadership, d'innovation, de créativité et d'esprit d'entreprise. En 2024, l'UNICEF a créé et étendu des programmes axés sur les filles (conçus avec et pour les adolescentes) dans 63 pays, conformément à la stratégie de programme de l'UNICEF pour les adolescentes. Au cours de l'année, plus de 18 millions de personnes ont bénéficié de nouveaux programmes multidimensionnels et centrés sur les filles. L'ampleur des défis auxquels les filles sont confrontées est toutefois considérable et il est nécessaire d'intensifier ces interventions grâce à un financement plus ciblé et à des partenariats efficaces avec les gouvernements et d'autres parties prenantes.

1. La santé et la nutrition des adolescentes, y compris la prévention du VIH

32. Près de 12 millions d'adolescentes (âgées de 15 à 19 ans) et plus de 325 000 filles (âgées de 10 à 14 ans) devraient donner naissance à un enfant en 2025¹². L'accès aux soins de santé maternelle reste un défi pour les adolescentes. En 2024, les résultats en matière de santé maternelle pour les adolescentes (âgées de 15 à 19 ans) sont identiques ou légèrement inférieurs aux chiffres de référence : 57 % des adolescentes enceintes ont reçu des soins prénatals (comme en 2021) ; 75 % des naissances vivantes ont été assistées par du personnel de santé qualifié (comme en 2021) ; et 61 % des mères adolescentes ont reçu des soins postnatals (contre 62 % en 2021).

33. L'UNICEF et ses partenaires ont continué à soutenir l'intégration des programmes à destination des adolescentes sur la prévention de l'anémie et d'autres formes de malnutrition. En 2024, l'UNICEF a accompagné 81,2 millions de filles âgées de 5 à 19 ans grâce à des programmes de nutrition visant à lutter contre l'anémie et la malnutrition dans plus de 50 pays, ce qui représente une augmentation par rapport aux 28 pays concernés en 2021.

34. Pour de nombreuses adolescentes, la vulnérabilité au VIH fait partie d'un cycle dont il est difficile de sortir. En Afrique de l'Est et australe, les filles sont six fois plus susceptibles que les garçons de contracter le VIH. Les adolescentes sont touchées de manière disproportionnée par la « triple menace » des grossesses précoces, du VIH et de la violence liée au genre. Par rapport aux femmes plus âgées, les adolescentes ont également tendance à moins bien respecter le traitement du VIH et ont moins de chances d'atteindre la suppression de leur charge virale que les femmes adultes vivant avec le VIH. En Afrique de l'Est et australe, environ un quart des femmes enceintes ou des mères vivant avec le VIH et nécessitant un traitement sont âgées de 15 à 24 ans¹³. L'UNICEF soutient les jeunes femmes et les filles, y compris les adolescentes enceintes et mères, par le biais de stratégies et de programmes intégrés. Il s'agit notamment d'interventions communautaires dirigées par des pairs et faisant appel à des réseaux d'adolescents et de jeunes pour encourager le dépistage du VIH

¹² Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et Plan international, *Girl Goals : What has changed for girls? Adolescent girls' rights over 30 years*, UNICEF, New York, 2025.

¹³ Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, estimations pour 2024.

et l'accès aux soins, au traitement et aux services de santé mentale. En 2024, sur les 37 pays prioritaires de l'UNICEF, 33 ont mis en œuvre des interventions combinées de prévention du VIH axées sur les adolescentes et les jeunes femmes ou les jeunes populations clés.

35. En Eswatini, l'UNICEF et ses partenaires ont développé et lancé un modèle de prestation de services adapté aux jeunes par le biais d'une application mobile visant à promouvoir la redevabilité des prestataires de services et à améliorer les services afin qu'ils soient accessibles, non stigmatisants et de bonne qualité. Cela a permis de fournir une assurance qualité et des améliorations en temps réel, 55 % des problèmes soulevés ayant été résolus en 2024, favorisant ainsi la prise de décision locale fondée sur des données probantes et renforçant la redevabilité envers les populations touchées. En Namibie, les programmes de formation soutenus par l'UNICEF, qui couvrent les compétences nécessaires à la vie courante, l'éducation financière et la sensibilisation au VIH ont permis d'aider les filles vulnérables (90 % d'entre elles n'étaient pas scolarisées, étaient enceintes, allaitaient ou élevaient leurs enfants), avec des résultats positifs. À la fin du programme, les résultats suggèrent que plus de 80 % des filles ont acquis de nouvelles compétences et ont été sensibilisées au VIH.

36. En 2024, l'UNICEF, GAVI, l'Alliance du vaccin et d'autres partenaires ont renouvelé leurs efforts pour relancer l'accès au vaccin contre le papillomavirus humain, qui aide à prévenir le cancer du col de l'utérus, avec pour objectif d'atteindre 86 millions d'adolescentes d'ici à la fin de 2025. En plus de soutenir les gouvernements dans l'achat du vaccin, l'UNICEF encourage la demande de vaccins par le biais de partenariats avec des organisations de filles et de femmes et d'efforts communautaires plus larges. En République démocratique populaire lao, le Gouvernement et l'UNICEF se sont associés pour atteindre une couverture vaccinale contre le papillomavirus humain de 100 % grâce à une ambitieuse campagne communautaire axée sur 127 586 filles âgées de 10 à 13 ans qui n'avaient jamais été vaccinées contre le papillomavirus humain.

2. Le leadership, l'apprentissage et l'acquisition des compétences, notamment numériques, des adolescentes

37. Les adolescentes sont confrontées à des obstacles particuliers en matière d'éducation, de développement des compétences et de perspectives économiques. En 2023, 28 % des adolescentes et des jeunes femmes (âgées de 15 à 24 ans) n'avaient aucune forme d'emploi, d'éducation ou de formation, contre 13 % des adolescents et des jeunes hommes¹⁴. Pour résoudre ce problème, le partenariat Skills4Girls de l'UNICEF est mis en œuvre dans plus de 20 pays, avec le soutien de partenaires des secteurs public et privé tels que le Gouvernement islandais, Clé de Peau Beauté, Chloé et Max Factor, auxquels se sont ajoutés, l'année dernière, de nouveaux partenaires comme Sylvamo et la Fondation Lind. En 2024, Skills4Girls a permis à plus de 6,4 millions d'adolescentes d'acquérir les compétences et les perspectives dont elles avaient besoin pour rejoindre le marché du travail de demain et contribuer à la résolution des défis mondiaux. L'initiative a également atteint plus de 6,7 millions d'adolescents et de jeunes hommes, d'enseignants, de personnes s'occupant d'enfants, de membres de la communauté et d'autres acteurs clés afin de créer des environnements propices à l'apprentissage des filles. En 2024, dans l'État plurinational de Bolivie, plus de 600 000 filles ont bénéficié de ces possibilités de formation et des lignes directrices techniques pour la formation des enseignants à l'éducation numérique sont en cours d'élaboration pour assurer la viabilité à long terme du programme et son intégration dans le système éducatif. Au Bangladesh,

¹⁴ Bureau international du Travail, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2024 : Des emplois décents pour un avenir meilleur*, Bureau international du Travail, Genève, 2024.

L'UNICEF collabore avec le Ministère de l'éducation et une série de partenaires du secteur privé pour aider les adolescentes non scolarisées à acquérir des compétences en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques en vue de leur futur emploi dans des secteurs clés tels que l'industrie de la téléphonie mobile. Cette initiative présente un rapport apprentissage-résultats très favorable : plus de 80 % des filles sont recrutées directement à l'issue de leur formation. Le programme a également un effet positif sur la réduction du nombre de décrochages scolaires et de mariages d'enfants dans les régions concernées. Parallèlement, l'UNICEF est à l'origine d'un programme révisé de formation des enseignants dans les écoles afin d'améliorer l'accès à des compétences essentielles telles que l'apprentissage par l'expérience et la résolution de problèmes, dans le but d'encourager les filles à poursuivre des études en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques. En 2024, quelque 50 000 enseignants ont été formés dans le cadre de ce programme. En 2024, 5,3 millions de filles ont bénéficié du soutien apporté en vue de l'amélioration des systèmes éducatifs au Bangladesh.

3. L'élimination du mariage des enfants

38. L'UNICEF et ses partenaires ont poursuivi leurs efforts pour maintenir l'attention mondiale sur l'abolition du mariage des enfants, notamment par le biais du Programme mondial FNUAP-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants et d'autres initiatives. Si la prévalence du mariage des enfants continue de diminuer – en 2023, une jeune femme sur cinq (âgée de 20 à 24 ans) avait été mariée pendant son enfance, contre près d'une sur quatre il y a dix ans –, les progrès restent inégaux à l'échelle mondiale et ne sont pas assez rapides pour atteindre la cible 5.3 des objectifs de développement durable. Près de la moitié des filles mariées vivent en Asie du Sud (45 %), la deuxième cohorte la plus importante se trouvant en Afrique subsaharienne (20 %). Pour atteindre l'objectif de développement durable visant à éliminer les mariages d'enfants d'ici à 2030, il convient de multiplier par vingt les efforts actuellement mis en œuvre¹⁵.

39. En 2024, l'UNICEF a soutenu des interventions de prévention et de soins visant à lutter contre le mariage des enfants dans 33 pays, bénéficiant à 10,6 millions d'adolescentes, ce qui représente une augmentation significative par rapport au niveau de référence (à savoir 7,6 millions en 2021).

40. Au Bénin, afin de prévenir les mariages des enfants et de promouvoir l'éducation des filles, l'UNICEF a aidé 130 000 filles vulnérables risquant d'être mariées à rester à l'école grâce à un programme multidimensionnel comprenant des transferts de fonds, un soutien aux parents et des actions de sensibilisation au niveau local. L'UNICEF soutient également les stratégies nationales visant à mettre fin au mariage des enfants. Au Malawi, par exemple, l'organisation œuvre en collaboration avec le Ministère de l'égalité des genres, du développement communautaire et de la protection sociale à l'élaboration d'une stratégie nationale visant à mettre fin au mariage des enfants.

4. Des services de santé et d'hygiène menstruelles accessibles et respectueux de la dignité

41. Les obstacles à des services de santé et d'hygiène menstruelles accessibles et respectueux de la dignité peuvent limiter l'accès des filles à l'éducation. L'UNICEF travaille activement à l'amélioration des politiques favorisant un accès généralisé à des articles d'hygiène menstruelle abordables et réduisant la stigmatisation qui

¹⁵ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Is an End to Child Marriage within Reach? Latest trends and future prospects, 2023 Update*, UNICEF, New York, 2023.

entoure les besoins des filles et des femmes en matière de santé et d'hygiène menstruelles. Les informations et les services fournis avec le soutien de l'UNICEF en matière de santé et d'hygiène menstruelles ont bénéficié à 11,9 millions d'adolescentes et de femmes dans 63 pays en 2024. Parmi elles, 3,7 millions, y compris des filles et des femmes handicapées, ont reçu cette assistance dans une situation de crise humanitaire. Au total, le nombre de femmes et d'adolescentes dont les besoins en matière de santé et d'hygiène menstruelles sont satisfaits atteindra 37,8 millions à la fin de 2024, ce qui nous place en bonne voie pour atteindre l'objectif de 40 millions fixé par le Plan stratégique 2022-2025. En 2024, l'UNICEF a également élargi l'accès équitable aux services EAH dans les institutions, en atteignant plus de 8 600 établissements scolaires dans 88 pays et 3 800 établissements de santé dans 76 pays. Il s'agissait notamment de fournir de l'eau propre, une éducation à l'hygiène, des toilettes accessibles aux personnes du même sexe et des installations de santé et d'hygiène menstruelles. Au Sénégal, l'UNICEF a soutenu la santé menstruelle de 113 700 filles en fournissant des toilettes séparées dans près de 5 000 écoles, 20 000 kits d'hygiène et l'accès à des serviettes hygiéniques lavables, notamment à celles produites localement dans le cadre d'une formation professionnelle pour les jeunes femmes.

III. Renforcement institutionnel en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des filles et des femmes

42. L'UNICEF poursuit ses efforts pour mettre en place des pratiques et des politiques sur le lieu de travail qui reflètent ses engagements en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des filles et des femmes. En 2024, cette approche institutionnelle globale a aidé l'UNICEF à maintenir une solide performance dans le cadre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, avec 94 % de tous les critères de référence atteints (un score égal à celui de 2023).

A. Programmation des résultats en matière d'égalité des genres

43. L'UNICEF utilise la norme institutionnelle du Plan d'action pour l'égalité des genres, un indice composite assorti de critères de référence permettant aux bureaux de pays de suivre leurs efforts visant à obtenir des résultats plus efficaces en matière d'égalité des genres. Les critères de référence concernent des domaines tels que les ressources, les partenariats, la capacité à réaliser l'égalité des genres, les analyses de l'égalité des genres et la redevabilité dans le cadre de la gestion en matière de programmation de l'égalité des genres. En 2024, quelque 46 % des bureaux de pays (59 sur 129) respectaient la norme, contre 12 % en 2022. Les bureaux de pays de l'UNICEF mettent également en place des programmes qui luttent plus explicitement contre les obstacles systématiques auxquels sont confrontées les filles et les femmes. Au total, 79 bureaux de pays (soit 61 %) ont fait état de résultats positifs en matière d'égalité des genres, remédiant aux dynamiques et aux structures de pouvoir qui sont à l'origine de résultats négatifs pour les enfants, les filles et les femmes. Au total, 70 bureaux de pays ont élaboré des plans d'action pour l'égalité des genres, contre 57 en 2023, et 86 bureaux ont mené des examens de l'égalité des genres dans le cadre des programmes afin d'éclairer leurs plans de travail et leurs descriptifs de programme de pays.

44. Comme le souligne l'évaluation 2024 de la politique et des plans d'action de l'UNICEF en matière d'égalité des genres, il est nécessaire d'améliorer l'échelle et la portée des actions de l'UNICEF en matière d'égalité des genres dans les situations de crises humanitaires. En 2024, 62 pays ont effectué des analyses rapides de l'égalité des genres et ont défini des actions prioritaires pour les filles et les femmes. Sur

l'ensemble des bureaux de pays, 87 % (soit 112 sur 129) ont veillé à la disponibilité d'un ensemble de services de base visant à atténuer la violence liée au genre, ce qui constitue une intervention humanitaire essentielle. Ces résultats reflètent une tendance à la hausse significative au cours de la période couverte par le Plan d'action 2022-2025 pour l'égalité des genres, démontrant l'engagement inébranlable de l'UNICEF à placer les filles et les femmes au cœur de la réponse et de la préparation aux situations d'urgence.

B. Les informations, la recherche et les données probantes au service de l'égalité des genres

45. L'UNICEF a continué de renforcer le corpus de données probantes en vue de renforcer la prise en compte de l'égalité des genres dans les politiques et les programmes en 2024. Afin de mieux comprendre la situation des filles et des femmes dans les pays où l'UNICEF travaille, de nouveaux modules d'enquête auprès des ménages ont été introduits dans la septième série d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples, mises en œuvre avec le soutien de l'UNICEF. Ces modules, qui traitent notamment de l'emploi du temps, de la santé et de l'expérience de la violence entre partenaires intimes chez les filles et les femmes, contribueront à la promotion des politiques et à l'établissement des priorités dans le cadre des programmes nationaux de l'UNICEF. En 2024, l'UNICEF a également produit les toutes premières estimations mondiales et régionales relatives à la violence sexuelle à l'égard des enfants. Une nouvelle étude sur la satisfaction et le bonheur des adolescentes est également disponible¹⁶. L'UNICEF continue de contribuer de manière significative aux statistiques sur l'égalité des genres, notamment en tant que dépositaire ou co-dépositaire de plusieurs indicateurs des objectifs de développement durable, tels que ceux relatifs aux naissances assistées par du personnel de santé qualifié, aux mariages des enfants et aux MGF. Tout au long de l'année 2024, l'UNICEF s'est engagé activement auprès du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées, et est actuellement membre du groupe consultatif sur l'intégration des questions de genre dans les travaux de la Commission de statistique des Nations Unies sur le changement climatique et les statistiques. L'UNICEF a joué un rôle clé dans l'élaboration du guide relatif à la production de statistiques sur l'utilisation du temps¹⁷ à travers son expertise en matière de collecte de données relatives à la façon dont les enfants utilisent leur temps, en particulier en ce qui concerne le travail non rémunéré et l'éducation.

46. En 2024, la deuxième évaluation indépendante de la politique et des plans d'action de l'UNICEF pour l'égalité des genres a été réalisée dans le cadre d'un processus consultatif avec les bureaux de pays et régionaux, les partenaires extérieurs et les jeunes. Les résultats, y compris la réponse de la direction, ont été communiqués au Conseil d'administration lors de sa première session ordinaire de février 2025.

C. Financement

47. L'UNICEF utilise un marqueur d'égalité des genres et des étiquettes « égalité des genres » pour pouvoir suivre les dépenses consacrées aux activités qui en font la promotion. En 2024, on estime que 29 % des dépenses totales ont été consacrées à des activités intégrant des objectifs d'égalité des genres dans les programmes, pour l'ensemble des groupes d'objectifs du Plan stratégique 2022-2025 de l'UNICEF. Les

¹⁶ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *In Pursuit of Happiness: Girls' striking optimism in a time of crisis: A data and policy brief on adolescent girls' life satisfaction and happiness*, UNICEF, New York, 2024.

¹⁷ Division de statistique des Nations Unies, *Guide des statistiques du budget-temps : mesures du travail rémunéré et non rémunéré*, ST/ESA/STAT/SER.F/93, UNSD, New York, 2023.

dépenses liées à l'égalité des genres représentaient 14 % du total des dépenses de l'UNICEF consacrées aux programmes pour 2024, atteignant presque le seuil de 15 % fixé par le système des Nations Unies pour 2025. Ce chiffre témoigne d'une augmentation progressive depuis le début du cycle actuel du Plan d'action pour l'égalité des genres, avec un pourcentage de 6,2 % en 2022, puis de 10,6 % en 2023. Dans les situations d'urgence, les dépenses consacrées à l'égalité des genres ont été plus élevées (17 %), ce qui démontre l'engagement des bureaux de pays en faveur des priorités pour les filles et les femmes, malgré un environnement opérationnel complexe. Les dépenses directement liées aux priorités des adolescentes dans le Plan d'action pour l'égalité des genres ont atteint 3,8 % en 2024, ce qui est faible. Les secteurs et les bureaux de pays doivent s'efforcer d'investir dans des programmes axés sur les filles et de veiller à ce que les ressources soient communiquées en temps utile.

D. Partenariats et communications stratégiques

48. L'UNICEF œuvre en étroite collaboration avec d'autres agences des Nations Unies et partenaires afin de faire progresser les priorités essentielles pour les filles et les femmes. Par exemple, l'UNICEF est membre du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour les femmes et l'égalité des sexes et du Groupe de référence pour les questions de genre du Comité permanent interorganisations. L'UNICEF collabore avec GAVI, l'Alliance du vaccin pour la vaccination contre le papillomavirus humain, et les programmes conjoints mis en œuvre avec d'autres agences des Nations Unies, tels que le Programme mondial FNUAP-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants et le Programme conjoint FNUAP-UNICEF sur l'élimination des mutilations génitales féminines, continuent de donner des résultats probants.

49. Les partenariats avec des organisations dirigées par des femmes et des filles sont essentiels pour financer les efforts locaux des filles et des femmes, en particulier dans le cadre de l'action humanitaire. En 2023, l'UNICEF a versé 2,4 milliards de dollars à des partenaires, dans des contextes d'aide au développement ou de crise humanitaire, dont 6 % (soit 142 millions de dollars) étaient destinés à des organisations locales de la société civile dirigées par des femmes. En 2024, quelque 82 bureaux de pays avaient établi des partenariats avec des groupes locaux de défense des droits des filles et des femmes, soit 30 de plus qu'en 2022.

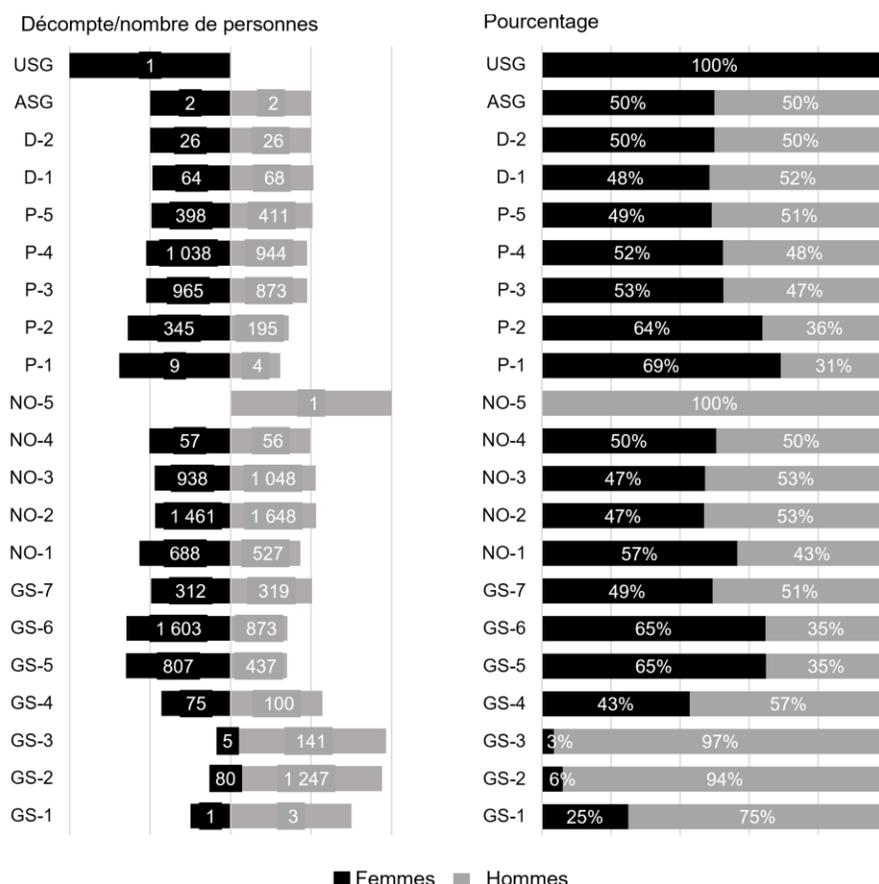
50. L'UNICEF a continué à donner la parole aux adolescentes et aux femmes dans ses activités en lien avec les médias et la communication, tout en s'efforçant de renforcer leur capacité d'action. L'organisation a ainsi produit des centaines de supports médiatiques, de produits de connaissance et d'articles, sans oublier la coordination de plusieurs événements, aussi bien au siège que dans le reste du monde. Sur les réseaux sociaux, le public visionnant des contenus axés sur l'égalité des genres diffusés sur les pages de l'UNICEF a augmenté de 50 % entre 2022 et 2023. Il convient de noter que la campagne Girl Goals, lancée lors de la Journée internationale de la fille en 2024, a permis d'atteindre 15 millions d'adolescents et 90 millions de parents et de personnes s'occupant d'enfants à travers le monde, avec des messages sur le leadership, le pouvoir et la défense des intérêts des adolescentes.

E. Culture institutionnelle, leadership et redevabilité, et parité femmes-hommes

51. L'UNICEF s'engage à mettre en place des pratiques et des politiques sur le lieu de travail qui facilitent la mise en œuvre des engagements pris à l'échelle de l'organisation en faveur de l'égalité des genres et des droits de l'enfant. La parité femmes-hommes dans les effectifs a été atteinte dans toutes les catégories de personnel, y compris aux niveaux supérieurs (P-5 et plus), avec 49,9 % de femmes et

50,1 % d'hommes, une proportion conforme à la parité virtuelle (53/47) définie dans la stratégie sur la parité femmes-hommes à l'échelle du système des Nations Unies (voir figure 2). La parité femmes-hommes est désormais atteinte au niveau de la direction, avec 50 % et 48 % de femmes aux niveaux D-2 et D-1, respectivement. Malheureusement, les femmes restent sous-représentées dans les lieux d'affectation d'urgence (31,4 % de femmes en 2024 contre 33,1 % en 2023). Plusieurs mesures ont été prises en vue de pallier les déséquilibres existant entre les hommes et les femmes en matière de parité, notamment des actions de sensibilisation ciblées pour recruter des femmes, ainsi que des créations de postes de stagiaires juniors et d'autres cursus permettant aux femmes compétentes de passer à un emploi de fonctionnaire. Il s'agit également d'améliorer la diversité géographique et d'accroître le nombre de femmes dans le « Leadership Talent Group » de l'UNICEF, le principal vivier de candidats aux postes de direction tels que les représentants et les représentants adjoints (P-5 et plus), ainsi que les directeurs et les directeurs associés/adjoints (D-1 et plus). En 2024, le « Leadership Talent Group » était composé à 56 % de femmes.

Figure II
Composition du personnel de l'UNICEF par sexe, en décembre 2024



Remarque : SGA : Secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG : Sous-Secrétaire général(e) ; D-1 et D-2 : directeurs ; P-1 à P-5 : administrateurs ; NO-1 à NO-5 : administrateurs nationaux ; GS-1 à GS-7 : effectifs des services généraux.

52. En 2024, le taux de départ au sein de l'UNICEF est resté plus élevé chez les femmes que chez les hommes, ces dernières représentant 53 % de l'ensemble des démissions en raison d'un plus grand nombre de démissions de femmes parmi les effectifs des services généraux et les administrateurs recrutés sur le plan international.

Face à cette situation, l'UNICEF continue de réviser ses politiques pour répondre aux préoccupations relatives à la mobilité professionnelle, à la réinstallation, à la sécurité sur le lieu de travail et au soutien à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée par le personnel d'encadrement. En 2020, la procédure de l'UNICEF relative à l'allaitement maternel a été mise à jour pour tenir compte des dernières priorités programmatiques en matière de développement de la petite enfance. En 2023, la procédure de l'UNICEF relative au congé familial et parental a été élargie pour tenir compte des responsabilités éventuelles des membres du personnel en matière de prise en charge d'un membre de la famille proche, mais aussi, plus largement, du maintien en poste des personnes s'occupant d'enfants. L'UNICEF continue de prendre des mesures pour améliorer la parité femmes-hommes et l'égalité des genres dans les lieux d'affectation d'urgence, notamment en assurant une formation obligatoire de sensibilisation à l'égalité des genres, en apportant un soutien aux femmes enceintes dans les situations d'urgence et en relogant les familles pour les rapprocher des lieux d'affectation du personnel.

53. Des progrès ont également été réalisés en ce qui concerne la protection contre l'exploitation et les abus sexuels susceptibles d'être commis par le personnel des Nations Unies ou du personnel apparenté. À la fin de 2024, quelque 78 % des bureaux de pays de l'UNICEF (soit 100 sur 129) avaient adopté un système de haute qualité à des fins de protection et de réponse à l'exploitation et aux abus sexuels, ce qui correspond à près du double du niveau de référence de 2021 (41 %). L'évaluation de la politique et des plans d'action de l'UNICEF en matière d'égalité des genres a toutefois fait apparaître la nécessité d'améliorer les efforts déployés pour lutter contre le harcèlement sexuel, notamment en procédant à un examen approfondi des mécanismes de signalement et de suivi. Les enquêtes menées auprès du personnel en 2024 ont révélé qu'il existait encore des disparités entre les femmes et les hommes – en particulier parmi les cadres supérieurs – dans leur perception de l'UNICEF en tant que lieu de travail. Il convient de noter les disparités fondées sur le genre en ce qui concerne le bien-être déclaré, les femmes se déclarant systématiquement moins satisfaites dans les principaux domaines liés aux préjugés, à l'évolution de la carrière, à la redevabilité et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Pour remédier à ce déséquilibre, l'UNICEF s'efforce d'améliorer la transparence en matière de promotion et de recrutement, de procéder à des évaluations annuelles des écarts de rémunération et d'assurer un suivi constant de la parité femmes-hommes dans les domaines du recrutement, de la promotion et du maintien en poste.

54. Aux niveaux mondial et régional, un certain nombre de mécanismes de redevabilité, tels que le Comité directeur pour l'égalité des sexes, accompagnent les bureaux de pays de l'UNICEF dans la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité des genres et garantissent leur conformité aux normes minimales. En 2024, quelque 109 bureaux de pays disposaient de modalités de contrôle de gestion adéquates pour étayer les résultats en matière d'égalité des genres et 70 bureaux de pays disposaient de mécanismes de responsabilité clairement définis dans leurs plans de gestion des programmes. En République démocratique du Congo, par exemple, l'UNICEF a mis en place un mécanisme de gouvernance au sein du bureau de pays afin de superviser les objectifs des programmes relatifs à l'égalité des genres et de garantir un niveau de ressources adapté aux priorités programmatiques et aux responsabilités de la direction en matière d'égalité des genres dans tous les secteurs et au sein du bureau.

IV. La voie à suivre

55. Comme le souligne ce rapport, l'UNICEF offre des services de qualité et des perspectives d'autonomisation à un nombre de filles et de femmes plus élevé que jamais. Des partenariats solides et durables avec les gouvernements, la société civile et les filles permettent d'enregistrer des progrès dans les domaines de l'éducation, de

la santé et de la protection, tandis que des ressources spécifiques sont allouées aux organisations de filles et de femmes qui sont en première ligne du changement, notamment dans les situations de crise humanitaire. Le mouvement prend de l'ampleur, les gouvernements nationaux et les partenaires privés, publics et philanthropiques se ralliant à la mise en œuvre de programmes susceptibles de faire progresser l'égalité des genres et l'autonomisation des filles et des femmes.

56. Beaucoup reste cependant à faire. Alors que l'UNICEF se tourne vers ses nouveaux Plan stratégique et Plan d'action pour l'égalité des genres, tous deux pour la période 2026-2029, il est essentiel de préserver et d'accroître les investissements fondamentaux engagés en faveur de l'autonomisation des filles et des femmes. Les principales priorités sont les suivantes :

a) Développer les initiatives en matière de santé et de nutrition en faveur des femmes et des jeunes filles, tout en accordant un rôle central et un soutien aux cohortes toujours plus nombreuses de travailleuses communautaires de première ligne ;

b) Déployer des solutions éprouvées au service du développement des compétences des filles et de la transition vers un emploi valorisant, notamment à travers des mesures de protection sociale ciblées permettant d'éliminer les obstacles financiers à l'apprentissage ;

c) Faire en sorte que l'UNICEF conserve son rôle de chef de file ainsi que ses solides partenariats en faveur de l'égalité des genres au sein du système des Nations Unies, tout en veillant à la poursuite des performances et des progrès obtenus pour faire de l'égalité des genres une priorité des programmes de pays, des financements nationaux, du suivi de l'impact et des activités de compte rendu.

57. Le changement systémique est à portée de main – à condition d'agir de concert et avec détermination. À l'heure où l'aide mondiale au développement recule et où les menaces qui pèsent sur les droits des filles et des femmes se multiplient, le monde a besoin d'une voie claire et inébranlable vers l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles. Dans cette mission, l'UNICEF s'est engagé à jouer son rôle de chef de file et de partenaire résilient et dynamique. Améliorer la condition des filles et des femmes, c'est œuvrer à l'épanouissement de toutes et tous.